

## Articles de presse illustrant le Séminaire "Surfaces pastorales, vecteurs de valeur"

### **Pour ne pas rayer de la carte 10 millions d'hectares**

Devant trois eurodéputés, les acteurs du pastoralisme montagnard et méditerranéen ont défendu les acquis de la dernière réforme la PAC, consistant à rémunérer les surfaces pastorales au prorata de leur valeur alimentaire. Un système complexe mais juste et capital, qui suscite toujours la défiance de Bruxelles, alors que se profilent les trilogues Parlement, Conseil et Commission.



« Vous avez su draguer, ici dans l'Ariège, les députés européens sur la question des surfaces pastorales et nous allons les défendre au Parlement », a déclaré Jérémie Decerle, député européen (Renaissance). « Vous invitez des convaincus », lui a emboîté son collègue Eric Andrieu (Alliance progressiste des socialistes et démocrates). « Il ne devrait pas y avoir de problème sur la reconnaissance des surfaces pastorales », a renchéri l'eurodéputée Anne Sander (Parti populaire européen). Il faut préciser que lorsque la parole leur a été donnée, les trois eurodéputés, membres de la Commission de l'agriculture et du développement rural au Parlement européen, avaient assisté sagement deux heures

durant à une déferlante de témoignages et d'arguments sur les vertus du pastoralisme, dans le cadre d'un séminaire organisé les 1<sup>er</sup> et 2 octobre derniers à Ax-les-Thermes (Ariège).

« Si les acteurs du pastoralisme en montagne et sur l'arc méditerranéen ne défendent pas le pastoralisme, personne ne le fera à notre place, relève Philippe Lacube, président de la Chambre d'agriculture de l'Ariège et de l'Association des chambres d'agriculture des Pyrénées (Acap). Avec ce séminaire, on a fait preuve d'unité et de pédagogie à l'encontre de nos trois eurodéputés les plus investis sur les questions agricoles ». En ligne de mire : la réforme de la Pac dont le calendrier va s'accélérer dans les mois à venir, avec le vote du Parlement (députés), la position du Conseil (États et gouvernements) puis les trilogues sous l'égide de la Commission européenne. ``

### **La proratisation au centre des débats**

L'objectif du séminaire, organisé par l'APCA, la Fnsea et les JA, était moins de faire une démonstration de force que d'alimenter la réflexion et les argumentaires des députés sur les spécificités du pastoralisme. Dans la Pac, celui-ci ne fait pas l'objet d'un chapitre particulier mais il est traité de manière transversale dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers, avec deux morceaux de choix que sont les DPB et l'ICHN.

En baptisant leur séminaire « surfaces pastorales », les organisateurs se sont focalisés sur les aides surfaciques de la Pac, que la réforme de 2015 a confortées, en actant l'éligibilité des surfaces pastorales au régime des Droits à paiement de base (DPB). Près de 10 millions d'hectares sont en jeu à l'échelle nationale. Pour tenir compte de la diversité des écosystèmes (pâtures, pelouses sèches, landes, garrigues, bois pâturés, parcours, chênaies, châtaigneraies, marais...), un savant système de proratisation selon cinq classes (de 0 à 100%) a été instauré, afin de tenir compte de leur contribution effective à l'alimentation des troupeaux, qu'il s'agisse des bovins, des ovins, des caprins, des équins ou encore des porcins. Un travail titanesque, toujours un peu sujet à caution, susceptible d'évoluer dans le temps au gré du climat, de la gestion pastorale, de la menace de l'embroussaillage, de la fermeture des milieux et qui a valu à la France un refus d'apurement de la part de Bruxelles suite à des cas litigieux en 2016.

### **"Les bois pâturés pourraient passer au travers de la méthode de télédétection."**

« Quelques éleveurs, un peu extravagants ou qui n'avaient pas pris soin de se faire accompagner par des organismes de service pour réaliser leur déclaration, sont tombés sous le coup de Bruxelles, qui avait ciblé les surfaces les plus problématiques que sont les bois pâturés, en se basant sur des images satellites, défend Christine Valentin, présidente de la Chambre d'agriculture de Lozère. Depuis, on s'est livré un gros travail de pesée et de chiffrage de matière sèche comestible à l'hectare afin d'affecter les proratas sans risque de contestation pour l'ensemble de la surface pastorale nationale. Le problème, c'est que l'on a toujours cette épée de Damoclès au-dessus de la tête. Une nouvelle méthode dite Lidar, de télédétection par laser, est en cours d'évaluation mais on veut que cette méthode fasse l'objet de croisements avec nos propres données pour ne pas risquer d'exclure des parcelles éligibles, notamment les bois pâturés qui pourraient passer au travers de la méthode de télédétection ».

« Les organisations agricoles et les Chambres d'agriculture se sont beaucoup impliquées auprès des éleveurs pour examiner chaque parcelle et les proratiser », ajoute Patrick Escure, président de la Chambre d'agriculture du Cantal, référent montagne et pastoralisme à l'Apca « C'est peut-être compliqué mais face à des territoires et des milieux très divers, des milieux vivants, susceptibles d'évoluer très fortement au cours d'une même année, on n'a pas trouvé de meilleur système. Gare à la tentation de recourir à des mesures simplistes qui pourraient être complètement contre-productives ».

## Des sous-déclarations de surfaces

Par le biais d'un message vidéo, le ministre de l'Agriculture a en partie rassuré les professionnels, en déclarant que « le principe de l'éligibilité des surfaces pastorales doit être préservé dans la future Pac en cours de discussion ». « Vous pouvez compter sur mon engagement pour prendre en compte les enjeux du pastoralisme et défendre fermement ce qui est une partie de notre identité territoriale et qui est créée grâce à votre activité », a lancé Julien Denormandie à l'adresse des éleveurs, qui sont restés sur leur faim concernant le futur de la méthodologie et qui se plaignent par ailleurs de faire l'objet de sur-contrôles, comparativement à l'ensemble des exploitations.

« Dans notre massif, les éleveurs préfèrent sous-déclarer les surfaces éligibles plutôt que de risquer un contrôle et des sanctions », indique Pierre-Henri Pagnier, éleveur de bovins lait dans le Doubs et président de l'association régionale de développement agricole du massif du Jura (Ardar). « C'est autant de manque à gagner ».

"Avec le pastoralisme, on a choisi d'être différent."

Joseph Colombani, président de la Chambre d'agriculture de Haute-Corse, est venu quant à lui témoigner d'une autre réalité du pastoralisme local, qui ne fait pas la une des journaux. « Sur la même châtaigneraie, on est capable de faire pâturer des brebis produisant de l'AOC Broccio, de produire de la farine AOC et puis enfin de finir des porcs charcutiers AOC avec les châtaignes restées au sol, soit trois exploitations et trois AOC, le tout avec une seule déclaration Pac, fait-il savoir. Au-delà de quelques affaires montées en épingle, le pastoralisme corse est une réalité économique. Dans la mondialisation, il y a deux manières de vendre : ou on est moins cher ou on est différent. Avec le pastoralisme, on a choisi d'être différent ».

## La prédation volontairement en sourdine, enfin presque

Durant le séminaire, les représentants des massifs ont fortement insisté sur la dimension économique du pastoralisme, refusant de se laisser enfermer dans le rôle de gardiens des paysages et de l'environnement. « Dans nos territoires, le dernier créateur de richesses, c'est l'agriculteur », appuie Eric Lions, président de la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes. « Il faut les protéger, favoriser l'installation, faire de la place aux jeunes dans les groupements pastoraux et dans les structures économiques. On n'ira pas chercher des agriculteurs quand il n'y en aura plus ».

Cependant, la réalité est âpre. « Il y a 40 ans, je vendais les veaux 4000 francs et aujourd'hui, je les vends 410 euros, c'est à dire le même prix, déplore Hervé Pélofi, éleveur et maire de Prades (Ariège), et gestionnaire de l'estive du Roc de Scaramus. Nous avons une légitimité économique et je pense que nous l'auront encore dans les 50 ans à venir. Malheureusement, nous avons besoin des aides, sans quoi l'élevage disparaîtra, ici et dans tous les massifs ».

"En tant qu'éleveur de haute montagne, la réalité, c'est que je n'existe pas dans l'économie réelle."

« Je ne me lève pas le matin pour entretenir les paysages ou pour piéger du carbone, déclare Christophe Léger, président du Suaci Montagn'Alpes. Ce qui nous guide, c'est l'acte production. Mais en tant qu'éleveur de haute montagne, la réalité, c'est que je n'existe pas dans l'économie réelle, alors que je vends mon lait 800 euros les 1000 litres en Beaufort, ce qui fait rêver tout le monde. A ce détail près que l'on en produit en moyenne 70.000 litres par actif ».



Des déclarations auxquelles les eurodéputés n'ont pas été insensibles. « Votre modèle est au cœur des politiques que l'on doit défendre, pour la simple raison qu'il est totalement en phase avec les grandes orientations communautaires que sont le Green deal, le Farm to fork et la stratégie biodiversité », soutient Eric Andrieu.

A propos de biodiversité, on notera que les éleveurs ont (quasiment) passé sous silence la problématique des prédateurs, histoire sans doute de ne pas brouiller le message. La charge est venue de Christine Téqui, présidente du Conseil départemental de l'Ariège.

« *L'ours et le loup, voilà le danger mortel du pastoralisme, s'est-elle exclamée en début de séminaire. Les ours slovènes amenés dans nos territoires réussiront-ils à faire ce que leurs lointains prédécesseurs n'ont pu réaliser, c'est à dire chasser l'Homme ? Je le crains dans la mesure où le balancier idéologique est en leur faveur. Ce ne sont pas les ours, espèce admirable prise en otage, qui vont chasser les montagnards et les éleveurs, mais d'autres hommes, hauts responsables politiques, hauts techniciens à l'origine de ces opérations, aux côtés d'associations puissamment financées par des fonds publics. Ces mêmes techniciens ont eu une autre idée, celle d'individualiser plus fortement nos espaces pastoraux pyrénéens, marqués par un usage millénaire d'esprit collectif et de partage. Une arrière-pensée coule dans les veines de ces évolutions : c'est le donnant-donnant, autrement dit davantage d'argent si tu acceptes l'ours* ». Bref mais saillant.

## « Si on regarde par-dessus, on ne voit que des arbres. Et pourtant... »



A Brenac (Aude), le Gaec d'Amandine et d'Olivier Moreno est suspendu à l'avenir de la classe « 35% » qui leur permet de percevoir 35% des DPB sur une partie de leurs surfaces pastorales. Les brebis, les vaches et les juments comtoises en font pourtant leurs choux gras, au printemps et/ou à l'automne. C'est ça ou la fermeture des milieux. Et de la ferme.

« Y a pas photo », comme on dit pour souligner une évidence. Dans la haute vallée de l'Aude, au Gaec du Roc, les 227 hectares de parcours assurent les deux tiers de la ressource alimentaire des 560 brebis (Lacaune, Blanche du Massif central) des 30 vaches (Aubrac, gasconne) et des 7 juments comtoises. Le solde est assuré par la production de céréales sur environ 10 ha et de prairies temporaires, où la luzerne figure en bonne place. « Et pourtant, si vous preniez une photo vue du ciel, vous ne verriez que des arbres ou en tout cas beaucoup d'arbres », déclare Olivier Moreno, au milieu d'une parcelle classée «35%», « alors qu'elle vaut peut-être 60% mais on a tellement la trouille des contrôleurs ».

Mais pourquoi diable prendre une photo vue du ciel ? C'est parti pour une petite leçon d'agroécologie. « Parce que les photos de satellites, c'est peut-être ce qui va précipiter la fin de certaines aides surfaciques, sur des parcelles boisées, au motif qu'elles ne nourrissent pas les animaux », répond l'éleveur.



## "Les glands, c'est un mois de nourriture et des brebis qui ressortent rondes comme des cochons"

« La réalité, c'est que de telles parcelles sont essentielles dans mon système d'exploitation, poursuit-il. Sous les pins sylvestres, sous les chênes pubescents ou encore sous les genévriers, vous avez de la molinie ou de la filante de Montpellier que les bêtes vont valoriser au printemps. On va laisser certaines parcelles tranquilles pour n'y revenir que l'année suivante, le temps qu'elles refassent leurs réserves. Les anciens y revenaient tous les deux ans. Sur d'autres, on va revenir à l'automne. Certaines espèces auront accumulé un peu de sucre dans l'été, ce qui va assurer trois mois de nourriture aux brebis et aux vaches, de août à octobre. Il faut aussi compter avec les glands. Si la production est bonne (ce n'est malheureusement pas le cas cette année), les glands, c'est un mois de nourriture et des brebis qui ressortent rondes comme des cochons, avec zéro problème sanitaire grâce aux effets du thym. Et pour finir, je fais pâturer les juments qui ne nous rapportent rien, mais qui nous évitent de la dépense, du temps et de l'énergie dans un gyrobroyeur, afin de prévenir les risques de fermeture du milieu ».

## S'adapter au milieu, aux consommateurs, aux prédateurs

En voilà un petit précis précieux de zootechnie, d'agronomie, d'agroécologie et de mécanique, on vous avait prévenu. Un précis qui passera immanquablement sous les radars de Bruxelles, au cas où la Commission déciderait de solliciter les satellites pour simplifier la reconnaissance des surfaces pastorales, au risque d'écarter des parcelles et des systèmes totalement légitimes pour ne pas dire futuristes, en ces temps de Green deal et de Farm to fork.

A la ferme de Pratz comme ailleurs, les aides Pac associées au pastoralisme sont vitales et les incertitudes inhérentes à chaque nouvelle réforme toujours plus difficiles à vivre. Depuis une petite dizaine d'années, le Gaec tente de s'en émanciper en allant chercher de la valeur ajoutée via la vente directe de ses viandes ovine et bovine, la vente de bois (papeterie, plaquettes) ou encore la diversification. « Il y a quelques années, nous avons entrepris la plantation de 4 hectares de vigne, en cave particulière, déclare Amandine Romero, la sœur d'Olivier. C'est un retour aux sources puisque nos ancêtres cultivaient ici de la vigne en 1870. Nous nous apprêtons par ailleurs à planter des pistachiers et des amandiers ».

« L'amandier est bien adapté à la région et il est en phase avec les attentes des consommateurs, qui se portent toujours davantage sur les produits végétaux au détriment de la viande, ajoute Olivier. La parcelle sera clôturée afin d'y faire pâturer les brebis en toute tranquillité, à l'abri des prédateurs ». Agroécologie toujours.

## Prédateurs et gros gibier

Dans ce recoin du Pays Cathare, ce n'est pas le loup qui menace, une « bête électorale », juge l'éleveur. « Ici les prédateurs, ce sont les chats sauvages, les renards, les corbeaux et dans une moindre mesure les vautours mais personne n'en parle. Pour les cultures, c'est les sangliers qui nous infestent. Je paie spécialement quelqu'un pour clôturer les parcelles les plus rentable mais il ne faut pas escompter pouvoir cultiver du pois ».

En raison des prédateurs, les éleveurs ont dû modifier leurs pratiques. « Au moment des agnelages, on est obligé de rentrer les brebis deux mois en bergerie alors que l'on avait conçu des petits parcs dédiés près de l'exploitation, confie Amandine Moreno. Avant, vous meniez un agneau à 20 kg sans charges, c'est inimaginable aujourd'hui ». La menace alourdit la charge de travail et pèse sur les finances. Or ce sont les ovins qui représentent l'essentiel de l'activité de l'exploitation, en attendant la montée en puissance du vin et des amandiers.

## "La brebis, c'est le don de soi"

Olivier et Amandine Moreno se désolent de travailler tous les jours pour arriver au point zéro sur l'atelier ovin, c'est à dire ne pas perdre d'argent. Passionné par l'espèce, l'éleveur ne se résout pas à l'état de fragilité économique qui la caractérise. « La brebis est une espèce un peu fragile, qui craint le surnombre, le parasitisme, et qui réclame beaucoup d'attention de la part de l'Homme, avec des agneaux qui ont vite fait de s'égarer. Les anciens ont façonné une espèce parfaitement complémentaire de la vache ou de la vigne mais leur mode de vie pouvait s'accommoder d'une présence de tous les instants, ce qui est beaucoup plus compliqué dans notre société actuelle. La brebis, c'est le don de soi. Nous, on essaie de faire de l'agneau de qualité mais la viande d'agneau n'est plus non plus dans les mœurs. Avant, on préparait un feu des heures durant pour déguster une côtelette d'agneau. C'était aussi un don de soi. Je me bats pour que l'on ne perde ni cette odeur ni cette saveur ». Le don de soi : pas sûr que les images satellite le captent.

---

## L'estive, une science à part entière

A Prades (Ariège), l'estive du Roc de Scaramus fournit six mois durant le gîte et le couvert à 450 vaches, dont une centaine de limousines de la Ferme de la Cabailère. Elle nourrit aussi les cueilleurs de champignons et les chasseurs, sans compter l'imaginaire des randonneurs et vététistes. Le tout naturellement, spontanément, gratuitement. Évidemment.

Six mois à l'estive et les vaches seront bien gardées et bien nourries, pour ne pas dire auto-parquées et auto-alimentées. Mieux que le robot, les « data center » et l'appli mobile en moins. Elle est pas belle la vie, perchée à 1250 mètres d'altitude, au fin fond du plateau de Sault, dans les Pyrénées ariégeoises ? C'est sympa le pastoralisme. En plus, ça tombe à la belle saison. Ne manque que la piste de décollage pour permettre aux éleveurs d'aller voir ailleurs pendant ce temps. De piste, il y en a une, mais c'est elle qui leur permet d'amener leurs animaux jusqu'au pied du Roc de Scaramus, qui culmine à 1861 mètres. Bien contents d'en avoir une et en bon état.



*« Quand on a présenté le projet de réfection de la piste, la Préfète nous a répondu que si l'on viabilisait toutes les pistes de l'Ariège, le budget de la Nation n'y suffirait pas, déclare Hervé Pellofi, éleveur transhumant au sein du groupement pastoral de Prades Roc de Scaramus, et depuis peu maire de Prades (Ariège), après en avoir été conseiller. Comme on n'est pas du genre à lâcher, on a obtenu gain de cause »*

## Des collectivités au service du collectif

La piste forestière, c'est l'un des investissements structurants que le groupement pastoral a réalisés au cours des années passées, aux côtés d'impluviums, de points d'abreuvement, de clôtures, d'une aire de contention ou encore d'une cabane pastorale. Au total et au long cours, l'investissement s'élève à 350 000 €, en grande partie assuré par des financements publics. Mais la collectivité n'est-elle pas dans son rôle quand elle se met au service du collectif, incarné ici par un groupement pastoral et quatre Gaec, représentants 13 éleveurs ?



## "Sans agriculture, sans pastoralisme, sans espaces aménagés, il n'y a pas de tourisme de loisir"

« Dans la plupart des communes rurales, l'agriculture est bien souvent la dernière activité économique, argumente Hervé Pellofi. *Soutenir l'agriculture, c'est soutenir l'économie* ».



« Sans agriculture, sans pastoralisme, sans espaces aménagés, il n'y a pas de tourisme de loisir, lui emboîte Alain Naudy, conseiller départemental du canton de Haute Ariège, maire d'Orlu. *Sur ma commune, on a nous a imposé l'introduction de deux ours, qui ont tué 200 brebis et engendré l'arrêt d'activité d'un éleveur. Deux ans après, les milieux étaient refermés et de fait inaccessibles aux randonneurs* ».

Directement ou indirectement, les aides publiques profitent ainsi aux autres usagers de la montagne, que sont les promeneurs, les touristes et les chasseurs, même si la cohabitation est parfois électrique, et par seulement aux abords des clôtures.

## L'estive, une gestion de haute volée

Les éleveurs n'attendent pas tout non plus de la collectivité. « Cette année, nous avons débroussaillé 20 ha de surfaces pastorales, à nos frais, sans la moindre subvention, déclare Pierre Henrich, éleveur de limousines sur la commune. *Au sein du groupement pastoral, grâce aux cotisations de chaque éleveur, on essaie de se dégager des moyens pour améliorer et assurer la pérennité de l'estive* ».

"L'alimentation, dans une estive, il faut se la gagner"

Cette organisation leur permet notamment d'employer un vacher pendant la saison ou encore de s'attacher les services des techniciens de la Fédération pastorale de l'Ariège, tel François Regnault. « L'alimentation, dans une estive, il faut se la gagner, déclare le technicien. *En général, on commence par faire un diagnostic pastoral, qui permet d'évaluer le potentiel. L'estive, c'est un milieu très évolutif, qui demande une gestion très fine afin d'optimiser la quantité et la qualité de ressource disponible. Il faut réaliser des broyages ciblés, gérer la repasse des animaux, sans oublier de réserver des bosquets pour la faune sauvage et les chasseurs, qu'il faut ménager* ». L'estive, une science sociale, aussi...

## Piédestal à l'installation

A l'estive du Roc de Scaramus, éleveurs et techniciens ont plutôt assuré le coup. Il y a quelques années, l'estive accueillait 150 vaches contre 450 aujourd'hui, même si les ovins ont disparu entre-temps. A titre d'exemple, sur la ligne de crête du Roc, ils ont édifié une clôture, histoire de faire pacager les animaux jusqu'en bordure et de valoriser le maximum de ressource, tout en évitant le mélange les animaux avec l'estive mitoyenne.

« Aujourd'hui, on est à l'optimum, jauge Hervé Pellofi. *Mais le résultat, c'est que l'on a pu faire de la place à de nouveaux éleveurs* ». Ces nouveaux éleveurs, c'est Pierre Henrich, en Gaec avec ses parents et qui a intégré avec Damien un quatrième associé en 2016. En agriculture bio depuis 2010 et sur deux sites, l'exploitation élève 130 limousines (dont 100 inscrites au herd-book), engraisse 100 veaux et 30 vaches, qu'elle vend à 60% en vente directe. Outre l'estive, le Gaec exploite des parcours autour de la ferme, valorisés par les vaches qui ont ou qui vont vèler. La réalisation de foin et d'enrubanné finit de procurer une autonomie proche de 90%, les granulés bio étant achetés à l'extérieur. « L'estive, c'est le prolongement de la ferme. *Sans estive, y a pas d'exploitation* », conclut Pierre Henrich

---

## De la Haute valeur naturelle à la haute valeur sociétale

En France, la géographie du pastoralisme se fond avec la carte des zones reconnues en Haute valeur naturelle (HVN). Si le pastoralisme sacralise la biodiversité, il fait aussi le job en matière de prévention des incendies, des avalanches ou encore des éboulements. Les surfaces pastorales, c'est aussi un formidable puits de carbone. Bref, un véritable service public, auquel on pourrait aussi greffer des vertus sanitaires, si l'on songe à la crise du coronavirus, auquel l'agropastoralisme a servi d'échappatoire l'été dernier. Au risque de quelques excès.

« Une réunion d'écologistes » : c'est en ces termes que Florent Guhl, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de la région Occitanie a conclu le séminaire dédié aux surfaces pastorales, organisé début octobre à Ax-les-Thermes (Ariège), par les Chambres d'agriculture, la Fnsea et les JA. « Pendant deux heures, en vous écoutant, je n'ai entendu parler que d'écologie, c'est à dire d'interactions entre les hommes et les animaux au sein du milieu dans lequel ils cohabitent ».

Face au directeur régional de l'Agriculture, représentant le ministre de l'Agriculture empêché, foire de militants environnementalistes mais des pratiquants purs et durs du pastoralisme, en provenance des tous les territoires, Corse incluse, venus décrire par le menu leurs systèmes d'exploitation, presque aussi nombreux que les 40.000 exploitations pratiquant l'agropastoralisme.

"Le concours du pastoralisme à la biodiversité, c'est tout sauf des incantations."



Il y avait aussi des eurodéputés et des députés, en quête de souffle et de ressources sur le sujet, et deux grands absents, le loup et l'ours, que les éleveurs ont feint d'ignorer jusqu'à la fin et en dépit d'une grosse faim d'en découdre. Revenons à nos moutons. « *Dans le massif des Pyrénées, 100% des estives sont classées en Haute valeur environnementale*, souligne Philippe Lacube, président de la Chambre d'agriculture de l'Ariège et de l'Association des chambres d'agriculture des pyrénées (Acap), grand ordonnateur du séminaire. *60 % des estives sont en zones Natura 2000 et 50% sont localisées dans les Parcs naturels. Pardonnez-moi pour ces chiffres mais le concours du pastoralisme à la biodiversité, c'est tout sauf des incantations* ».

## HVN et Natura 2000

En France, la géographie du pastoralisme se fonde avec la carte des zones reconnues en Haute valeur naturelle (HVN). Selon le ministère de l'Agriculture, la HVN représentait en 2010 environ 5 millions d'hectares, soit 18 % de la SAU. La cartographie révèle la prégnance des contraintes naturelles que sont les zones de moyenne et haute montagne, aux côtés des vallées et estuaires des grands cours d'eau. Autre point commun aux zones HVN : la présence systématique d'activités d'élevage.

Si le pastoralisme est en grande partie constitutif de la HVN, il fait valoir ses aménités bien au-delà, si l'on considère que les surfaces en prairies et pâturages permanents couvrent un tiers de la SAU. « *Dans tous les documents d'objectifs de Natura 2000, le premier enjeu cité réside dans le maintien des espaces ouverts par le pastoralisme, quand ce n'est pas écrit le pastoralisme tout court* », déclare François Regnault, technicien à la Fédération pastorale de l'Ariège. Côté biodiversité, fermez le ban.

"Le pastoralisme ne doit pas être assimilé à un conservatoire de la faune et de la flore."

Mais là se s'arrêtent pas les aménités du pastoralisme. « *Le pastoralisme, c'est aussi la prévention des risques tels que les incendies et les glissements de terrain*, déclare Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées, présidente de l'Association nationale des élus de montagne (Anem). *Qui va entretenir la rigole en montagne ? Certes le pastoralisme contribue à la biodiversité, mais le pastoralisme ne doit pas être assimilé à un conservatoire de la faune et de la flore. Nous, élus de la montagne, nous voulons une montagne vivante, avec des éleveurs et leurs activités pastorales, créatrices de richesse pour eux et pour la collectivité, pour les artisans, pour les commerces, pour les écoles, pour les services publics* ».

## Services marchands et non marchands

Les acteurs du pastoralisme ont fait leurs comptes : leurs activités génèrent plus de 250.000 emplois directs et indirects et représentent un potentiel économique de 8 milliards d'euros, auquel s'ajoutent 10 milliards d'euros de services non marchands. « *Ils résident dans la préservation de la biodiversité, la prévention des risques naturels, le façonnement des paysages*, précise Patrick Escure, président de la Chambre d'agriculture du Cantal. *C'est aussi l'atténuation du changement climatique car nos territoires sont le support d'un captage phénoménal de carbone. Le pastoralisme, c'est aussi le garant d'un patrimoine culturel et de savoir-faire ancestraux* ». La preuve en a encore été donnée récemment avec l'inscription des savoir-faire et des pratiques de la transhumance à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel de la France, en attendant, c'est à l'étude, l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

"Si les politiques publiques ne reconnaissent pas les surfaces pastorales à leur juste valeur, les agriculteurs ne pourront plus vivre sur ces territoires"

Et pourtant, tous ces services publics et non marchands, sont encore plus ou moins bien reconnus et plus ou moins bien défrayés la collectivité. « Si les politiques publiques ne reconnaissent pas les surfaces pastorales à leur juste valeur, les agriculteurs ne pourront plus vivre sur ces territoires, alerte Christine Valentin, présidente de la Chambre d'agriculture de Lozère et du Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (Sidam). La première de ces politiques, c'est l'ICNH, qui nous permet de compenser les défauts de compétitivité de cette agriculture, qui demeure néanmoins incomplète et sur laquelle pèsent des menaces dans le cadre de la prochaine réforme de la Pac ».



Les élus n'ont pas forcément attendu le séminaire d'Ax-les-Thermes pour porter le fer. « L'éligibilité des prairies méditerranéennes aux aides de la PAC est déficiente », reconnaît Irène Tolleret, eurodéputée (Renaissance). « Pour y remédier, nous avons déposé un amendement, lequel a été intégré dans les compromis sur la réforme de la Pac, qui seront votés dans deux semaines. Je me bats par ailleurs pour conserver la totale reconnaissance du rôle environnementale de l'Ichn, alors que des groupes comme les Verts affirment qu'elle n'apporte aucun bénéfice environnemental et que cette aide ne doit plus être incluse dans le calcul du 30% des fonds du Développement rural consacrés à l'environnement et le climat ».

## Le multi-usages : atouts et limites

Si l'Ichn n'a pas de vertu environnementale, les surfaces pastorales pourront peut-être jouer sur la fibre sanitaire. La crise du coronavirus, le confinement puis sa sortie, ont en effet créé un formidable appel d'air pour les territoires ruraux et pour la montagne en particulier, ce dont les éleveurs ont été témoins l'été dernier. Jusqu'à l'excès ? « Au sein de notre groupement pastoral, on a eu jusqu'à 30 000 visites par jour, déclare Christophe Léger, éleveur à Saint-Jorioz (Haute-Savoie), président du Suaci Montagn'Alpes. A ce rythme-là, les éleveurs se demandent s'ils vont pouvoir tenir encore dix ans et s'ils ne risquent pas à terme, de se faire sortir des territoires, eux et leurs vaches ».

« On a vu du grand n'importe quoi cet été, je me demande comment on n'a pas eu d'accident grave, confirme Hervé Peloffi, éleveur transhumant sur l'estive du Roc de Scaramus, à Prades (Ariège), dont il est aussi le maire. Nous sommes sur des territoires ouverts, accessibles à tous, mais rendus comme tels parce qu'il y a des acteurs économiques, c'est à dire des éleveurs. Le pastoralisme, la montagne, ce sont des territoires multi-usages, très bien. Il faut que les gens viennent, ne serait-ce pour qu'on puisse leur vendre nos fromages. Mais il y a des règles et il ne faut pas hésiter à les rappeler et à les faire appliquer ».

Les représentants des différents massifs ont prévu de se concerter pour harmoniser, au plan national, la signalétique et les règles à suivre pour faciliter la cohabitation entre tous les acteurs. Puissent le loup et l'ours apprendre à lire. Depuis tout petit, on nous a tant raconté d'histoires les concernant. A eux aussi de nous lire. Et de nous calculer.